

Zeitschrift:	Cahiers d'archéologie romande
Herausgeber:	Bibliothèque Historique Vaudoise
Band:	125 (2011)
Artikel:	Sion, Sous-le-Scex (VS) II : habitats et nécropoles du néolithique et de l'âge du bronze
Autor:	Honegger, Matthieu / David Elbiali, Mireille / Eades, Suzanne
Kapitel:	2: Stratigraphie
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-835725

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Il existe dans une distinction plus fine en ce qui concerne le bronze final et de l'âge du Fer, entre les deux dernières périodes de l'âge du bronze, mais cette distinction est moins importante que celle entre l'âge du bronze final et de l'âge du Fer. Les différences sont de nature très importante et peuvent être très nettes, mais elles sont moins marquées que celles entre l'âge du bronze final et de l'âge du Fer.

2. STRATIGRAPHIE

La stratigraphie du site est complexe. Si les couches supérieures (Bronze final au Moyen-Age) ne permettent pas une individualisation des niveaux du Bronze final et de l'âge du Fer, les niveaux inférieurs du sondage profond, plus dilatés, montrent une imbrication des couches et un nombre important de creusements (fosses, tombes) qui en rendent la lecture particulièrement délicate. Dans ce cas, la reconstitution de la succession des strates nécessite de confronter l'observation des coupes de terrain à celle des décapages de surface, pour s'assurer que la chronologie relative des occupations a toujours été respectée. Le résultat de la corrélation des couches, ainsi que celle des structures (fosses, foyers, empierremens, etc.) et des tombes qui leur sont associées peut ensuite être représenté sous la forme d'un schéma synthétique, par exemple un diagramme de Harris¹⁷. Ce dernier, utilisé régulièrement en Valais depuis les fouilles du Petit-Chasseur (1961-1973) offre l'avantage de visualiser toutes les relations et de mettre en évidence les éventuelles contradictions.

Séquence sédimentaire

La sédimentation du site est caractérisée par des couches limono-sableuses entrecoupées de chenaux et de couches d'alluvions pouvant atteindre plus de deux mètres d'épaisseur. Schématiquement, la stratigraphie peut se diviser en trois ensembles limono-sableux contenant des vestiges archéologiques, séparés par deux épais niveaux d'alluvions gravelo-sableuses (fig. 8). L'origine des dépôts est essentiellement fluviale ; les limons, les sables et les graviers provenant de la rivière la plus proche, la Sionne, qui s'écoule sur le versant nord de la vallée et traverse la ville de Sion. Aujourd'hui canalisée, elle a contribué, selon les périodes, à des apports considérables de sédiments. Les graviers ont été amenés lors d'épisodes de crues qui ont probablement entraîné la destruction de niveaux archéologiques. Les limons et les sables ont été déposés par des eaux plus calmes, probablement lors de légères transgressions de la rivière. Une partie des limons provient sans doute aussi du rocher de Valère, entraînés à son pied par les eaux de pluie. De même, les nombreux blocs qui ponctuent la stratigraphie sont issus du délitage de la falaise qui surplombe le site, un délitage encore très actif aujourd'hui qui a d'ailleurs conduit par mesure de sécurité à l'arrêt des fouilles au pied du rocher de Valère en 1988 et 1989.

Comme le montre la figure synthétique de la succession des occupations à Sous-le-Scex (fig. 3), la stratigraphie peut se diviser en trois grands ensembles séparés par deux épaisses couches d'alluvions.

La séquence supérieure contient les niveaux du Bronze final et toutes les occupations postérieures. Elle regroupe, dans le secteur du sondage profond, les couches 1 à 8 décrites en 1984 (fig. 9). L'analyse stratigraphique de ces horizons supérieurs ne sera pas développée ici car les observations réalisées dans les divers secteurs fouillés

17. HARRIS 1989.

Couche	Description
1	limons bruns superficiels avec de nombreux nodules de mortier, des fragments de tuiles et des ossements bien conservés à la base (récent et médiéval).
2	niveau romain de destruction présent au nord du mur septentrional du narthex (M1), caractérisé par la présence de traces de mortier, de charbons de bois, de fragments d'os, de tuiles et de sigillée.
3	limons caillouteux (La Tène ?).
4	dépôt de plaque très compact localisé dans la zone de l'accumulation de blocs (silts varvés).
5/6	limon jaune très clair entre 10 et 15 cm d'épaisseur présent dans les bandes 3-4-5 (Bronze final).
7	lentille de gravier localisée.
8	alluvions de près de trois mètres d'épaisseur
9	limon jaune très clair entre 10 et 15 cm d'épaisseur présent dans les bandes 3-4-5 (Bronze ancien).
10	limon brun foncé avec gravillons, d'une épaisseur de 20 cm, contenant des petites pierres anguleuses (Néolithique final).
11	limon brun-jaune avec peu de gravillons contenant des petites pierres anguleuses éparses. D'environ 20 cm d'épaisseur, la couche 11 se distingue d'un niveau 11b reconnu dans les bandes 11-12.
12	limon brun-jaune avec gravillons contenant des petites pierres et quelques galets de marne calcaire. D'une épaisseur variant de 10 à 20 cm, la couche 12 disparaît au sud de la bande 10 (Néolithique moyen II).
13	limon brun foncé avec gravillons contenant quelques petites pierres émoussées et des traces charbonneuses. Cette couche d'épaisseur très variable (entre 5 et 30 cm) est présente occasionnellement sous forme de poche ou de grosse lentille à l'ouest de la surface. On individualise parfois une couche 13a entre les bandes 5 et 8.
14	divisée en quatre niveaux sauf dans les bandes 3 et 4. Son épaisseur totale varie entre 10 et 40 cm. 14a : limon brun-jaune clair, avec peu de gravillons, peu caillouteux absent au sud de la bande 11. 14b : limon brun avec gravillons contenant quelques pierres, absent au sud de la bande 10. 14c : argile gris verdâtre avec de nombreux galets fluviatiles, présente uniquement entre les bandes 10 et 12. 14d : limon argileux gris foncé contenant des charbons de bois, des petits galets, des poches de gravillons et de sable, présent uniquement dans les bandes 10 à 12.
15	limon brun très foncé contenant de nombreux charbons de bois et des gravillons constitue un bon repère stratigraphique (par sa couleur), bien repérable sur tout le secteur fouillé. Son épaisseur varie de 10 à 15 cm pour atteindre 20 cm en CD 3-4.
16	divisée en deux niveaux sauf dans le secteur CD 3-4 (Néolithique moyen I). 16a : limon gris-jaune contenant de nombreux galets de marne calcaire dans les bandes 5-6, qui se transforme en limon gris, fin gravillons et sables interstratifiés dans les bandes 9 à 12. Epaisse de 20 cm en amont, la couche 16a devient très fine vers laval. 16b : limon jaune clair assez lisse contenant peu de cailloux. D'une épaisseur de 20 cm en amont, cette couche se biseauta puis disparaît dans la bande 10.
17	limon jaune-roux fin avec gravillons contenant quelques pierres et de gros cailloux épars, la couche 17 est très épaisse en amont (près d'un mètre en CD 3-4), dirinque d'épaisseur en aval puis disparaît en ligne 11.
18	limon brun-rouge lisse contenant quelques galets de marne calcaire laissant des taches foncées diffuses. Assez épaisse en ligne 5 (environ 40 cm) elle s'amincit vers le sud et se biseauta en EF 10.
19	limon jaune très fin, très lisse contenant peu de pierres, la couche 19 est présente seulement au nord de la bande 8. Elle est fine à l'ouest et plus épaisse à l'est.
20	limon gris très fin plus ou moins argileux ou sableux de faible épaisseur (environ 10 cm) qui est présent entre les bandes 7 et 10.
21	alluvions d'un mètre d'épaisseur avec quelques passées sablo-limoneuses à sa base.
22	couche fortement lessivée composée d'un limon sableux gris-beige hétérogène, avec des petites taches d'argile et des petits cailloux à sa base (Néolithique ancien).
23	niveaux de graviers en alternance avec des sables limoneux.
24	sable limoneux gris suivi de limon ocre-orange séparé parfois en deux niveaux 24a et 24b.
25	niveaux de sables limoneux.
26	est distingué le niveau 26a, un limon fin jaune-orange correspondant à un loess remanié, et le niveau 26b, un limon fin gris-beige plus ou moins argileux contenant de nombreux petits galets.
27	sable grossier avec graviers.
28	limon argileux avec galets.
29	alluvions

Figure 9. Description des couches observées dans le sondage profond, au nord de la basilique et au pied du rocher de Valère.

n'ont pas permis une distinction plus fine en ce qui concerne le Bronze final et le Premier âge du Fer.

Se développant sous près de 3 mètres d'alluvions, les deux ensembles qui composent la séquence inférieure nécessitent quant à eux une approche beaucoup plus détaillée de la stratigraphie dans le but de dégager une séquence cohérente. Ils regroupent les couches 9 à 29 qui témoignent d'occupations du Bronze ancien et du Néolithique final, moyen et ancien (fig. 9). Nous nous attarderons plus particulièrement sur les couches 9 à 20 qui posent le plus de difficultés de corrélation, les niveaux plus anciens étant bien mieux individualisés. Les couches 9 à 20 constituent une entité limoneuse scellée par deux couches d'alluvions, l'une séparant le Bronze final du Bronze ancien, et l'autre marquant le passage du Néolithique moyen au Néolithique ancien. Dans l'ensemble, les couches viennent s'appuyer contre le rocher avec un pendage assez marqué (fig. 10). Leur inclinaison s'atténue vers le sud pour s'approcher de l'horizontale. Les creusements des différentes structures liées aux occupations successives rendent la lecture des strates problématique. De ce fait, il n'est pas toujours aisément de trouver un lien stratigraphique entre l'amont et l'aval du site, d'autant plus que le passage entre les couches se fait souvent de manière graduelle. L'irrégularité des dépôts vient compliquer la situation ; certaines couches ayant des épaisseurs très variables selon les endroits considérés. On peut suivre l'agencement des couches sur les nombreuses stratigraphies qui quadrillent le secteur (fig. 6).

Les couches plus anciennes ont été repérées dans les deux sondages profonds creusés respectivement en 1984 dans les mètres CD 7-8 et en 1987 dans les mètres CDE 9-10. Il s'agit d'une alternance de sables stériles et de limons ayant livré quelques restes anthropiques. On distingue trois couches où l'occupation humaine est attestée (couches 22, 24, 26).



Figure 10. Vue d'une partie de la stratigraphie ouest du sondage profond (stratigraphie 8). Hormis la différence de pendage des couches entre la zone contre le rocher et les secteurs situés au sud, on repère certains niveaux foncés (notamment la couche 15) qui ont servi de repère dans l'établissement des corrélations.

Structures

Les structures sont nombreuses et compliquent singulièrement la lecture des stratigraphies. Ne seront retenues ici que les structures de la séquence inférieure (Néolithique ancien au Bronze ancien) dans la mesure où celles des niveaux supérieurs posent des problèmes d'attribution chronologique et seront étudiées ultérieurement, notamment en ce qui concerne les structures de combustion (cf. infra). Une majorité des 46 structures repérées à la fouille sont creusées dans le sol (fig. 11). Il s'agit de fosses contenant des pierres, de la faune et du mobilier, ainsi que des trous de poteaux et des foyers en cuvette plus ou moins profonds (fig. 12). Plus rarement, des structures étaient aménagées directement à la surface du sol primitif, comme des foyers disposés à plat ou des amoncellements de pierres. Le niveau d'apparition des structures a parfois posé des problèmes d'identification lors de la fouille, ce qui explique que leur attribution à une couche sera l'objet de discussions (cf. chap. 6).

Structure	Description	Localisation	Long.	Larg.
5	trou de poteau. Pas de mobilier. Recoupe S53	D7, couche 10	40	25
6	fosse ovale contenant beaucoup de cailloux, matrice très argileuse. Recoupe S39. Mobilier : tessons de céramique, fragment de hache polie	CD8-9, couche 11	110	40
7	foyer circulaire en cuvette contenant de nombreux cailloux de quartzite parfois rubéfiés ou éclatés au feu. Pas de mobilier	DE7-8, couche 19	120	35
8	fosse de forme circulaire remplie d'alluvions et de limon. Pas de mobilier	BC8, couche 19	70	12
10	foyer circulaire en cuvette contenant de nombreux cailloux rubéfiés et/ou éclatés pris dans une argile claire. Présence d'un niveau charbonneux sous les pierres et traces de rubéfaction sur le sol. Mobilier : céramique, pointe de flèche en silex et cristal de roche	DE5-6, couche 13a	200	30
12	foyer en cuvette contenant des pierres rubéfiées et un peu de charbon pris dans un sédiment cendreux. Recoupe S17, S18. Mobilier : céramique et cristal de roche	EF4-5, couche 12	130	35
13	fosse circulaire remplie de pierres et de limon jaune-vert avec un niveau charbonneux à sa base. Recoupe S12, S17 et S18. Pas de mobilier	DE4-5, couche 12	80	30
14	petite fosse circulaire remplie de pierres et de limon. Pas de mobilier	E5-6, couche 12	40	20
15	amas ovale constitué de pierres et de limon. Pas de mobilier	E6, couche 12	50	21
16	fosse de forme ovale remplie de limon, de gravillons et de nombreuses pierres. Recoupe S12. Mobilier : quelques tessons de céramique et une pointe de flèche en silex	F5-6, couche 12	90	40
17	fosse circulaire avec un niveau charbonneux à sa base. Mobilier : céramique et éclat de silex	DE4-5, couche 12	20	25
18	trou de poteau calé par quatre grosses pierres anguleuses avec un remplissage charbonneux. Recoupe T8. Pas de mobilier	E4, couche 12	40	10
19	foyer circulaire en cuvette à bords rubéfiés contenant des pierres parfois cassées et/ou rubéfiées prises dans un limon fin verdâtre, charbons à la base. Mobilier : céramique, lamelle en silex et cristal de roche	EF5-6, couche 13	120	36
20	fosse de forme irrégulière contenant un sédiment gris-brun et quelques pierres. Mobilier : céramique, poinçon en os et cristal de roche	E4, couche 15	60	70
21	fosse circulaire avec un remplissage de limon jaune pur. Recoupe S10, S19. Mobilier : céramique et cristal de roche	DE5-6, couche 12	80	40
23	fosse circulaire avec un remplissage de limon gravillonneux et charbonneux meuble. Mobilier : rares tessons, éclats de silex et pointe de flèche	BC4-5, couche 13a	60	50
24	foyer allongé. Mobilier : céramique et cristal de roche	BC5, couche 13a	80	70
25	fosse de forme irrégulière avec un remplissage de gravillons bruns et de cailloux. Recoupe T4. Mobilier : céramique et éclat de silex	CD5-6, couche 15-16a	80	50
26	fosse allongée avec un remplissage cailloux et de charbon. Mobilier : céramique, fragment de lame de hache et cristal de roche	DE5-6, couche 15	120	90
27	trou de poteau rempli de limon gris. Pas de mobilier	F5-6, couche 16a	40	30
28	foyer circulaire à plat, comblé par des grosses pierres et des galets ; présence d'un niveau de cendres et de charbons sous les pierres. Pas de mobilier	EF7-8, couche 12	90	25
30	fosse circulaire profonde avec remplissage de limon charbonneux et caillouteux. Mobilier : céramique, cristal de roche, silex et fragment de lame de hache	BC6, couche 13	100	130
32	fosse circulaire profonde à remplissage hétérogène avec beaucoup de pierres. Mobilier : beaucoup de faune, rares tessons et un cristal de roche	EF7, couche 15	80	130
33	trou de poteau formé de plusieurs pierres de calage. Pas de mobilier	EF7, couche 14b	20	15

Structure	Description	Localisation	Long.	Larg.
34	fosse ovale contenant des pierres et un limon brun-gris très argileux. Mobilier : céramique, dent de bovidé, esquilles d'os	EF10, couche 11	90	15
35	fosse allongée composée de grosses pierres jointives prises dans un limon brun-jaune argileux. Mobilier : céramique, faune, cristal de roche, fragment de pierre polie	EF9, couche 11	70	20
36	foyer circulaire lessivé, constitué d'un amas de pierres anguleuses et jointives prises dans un limon argileux cendreux. Mobilier : céramique et cristal de roche	C9-10, couche 13	140	45
37	fosse circulaire composée de grosses pierres jointives délimitant une zone de sable argileux gris-vert. Mobilier : céramique, cristal de roche, un fragment de pierre polie	C10, couche 11	60	40
38	amas circulaire de grosses pierres anguleuses. Recoupe S36. Mobilier : rares tessons	C9-10, couche 13	100	30
39	fosse circulaire remplie de pierres émoussées et de marnes prises dans un limon argileux brun. Mobilier : rares tessons et cristal de roche	CD9, couche 11	60	35
40	fosse circulaire composée de nombreux cailloux jointifs et d'un remplissage de limon brun foncé. Recoupe S45. Mobilier : une calotte crânienne humaine et quelques ossements	EF9-10, couche 13	80	35
45	cercle de pierres émoussées et de galets. Mobilier : rares tessons, faune, cristal de roche, éclat de silex	DE9, couche 14a	90	13
46	fosse circulaire remplie de pierres assez anguleuses avec un remplissage de limon brun. Mobilier : quelques tessons, faune, cristal de roche	CD9-10, couche 14b	100	100
47	fosse circulaire contenant des petites pierres prises dans un limon brun. Mobilier : quelques tessons, faune	CD9, couche 15	70	8
50	foyer allongé sans pierre, constitué de limon rubéfié et de charbons. Pas de mobilier	E4-5, couche 18	50	13
51	groupe de pierres jointives de forme allongée prises dans un limon brun foncé avec des traces charbonneuses. Recoupe S54. Mobilier : quelques tessons, cristal de roche	EF9, couche 12	70	30
53	foyer circulaire avec un remplissage d'argile grise-blanche. Pas de mobilier	CD7-8, couche 11	120	15
54	pierres peu jointives en arc de cercle avec un remplissage de limon jaune-brun caillouteux. Mobilier : rares tessons, cristal de roche	EF9, couche 13	100	25
56	trou de poteau avec pierres de calage au sud. Pas de mobilier	F9, couche 14c	30	13
57	trou de poteau avec pierres de calage au sud. Pas de mobilier	E9, couche 14c	35	10
58	trou de poteau avec pierres de calage. Mobilier : cristal de roche	E9, couche 14c	30	10
59	grande fosse ovale interstratifiée avec un remplissage gravillonneux et des passées sableuses. Recoupe S60. Pas de mobilier	CD9-10, couche 22	90	100
60	foyer à plat de forme allongée sans pierres et avec des traces de rubéfaction, des cendres et des charbons. Pas de mobilier	CD9-10, couche 24	100	7
61	trou de poteau avec pierres de calage. Pas de mobilier	C10, couche 26a	20	15
62	aménagement de grosses pierres couvrant plusieurs mètres carrés et pouvant correspondre à une terrasse. Par endroits, l'empierrement s'enfonce en profondeur (couche 14a). Mobilier : céramique, éclats de silex, cristal de roche, faune	DEF11-12, couche 11	200	50
66	foyer composé de petites dalles rubéfiées avec des taches cendreuses. Pas de mobilier	CD12, couche 14c	20	6

Figure 11. Description des structures observées dans le sondage profond. La numérotation des structures n'est pas continue, certaines ayant été éliminées par le fait qu'elles sont trop récentes et qu'elles se rattachent aux horizons supérieurs, d'autres ont été écartées parce qu'elles se rapportaient à des structures ou des tombes déjà numérotées. Les longueur et largeur sont en centimètres.

Les structures peuvent être considérées comme des éléments perturbateurs dans la compréhension de la stratigraphie. Elles viennent entrecouper les couches, créant des discontinuités et rendant les corrélations plus aléatoires. La multiplication des coupes de terrain a permis de pallier en partie cette difficulté. Cependant, la forte densité des structures dans les bandes 4-5-6, à l'endroit où les couches s'inclinent fortement pour venir reposer contre le rocher, constitue un réel handicap dans la compréhension de l'articulation entre les dépôts situés proche de la falaise et ceux se trouvant plus en aval (cf. pl. I et II). Aucune coupe stratigraphique ne fournit une vision satisfaisante de cette zone de transition et il est donc nécessaire de faire appel à des moyens d'analyse complémentaires pour chercher à préciser les observations.

Figure 12. Exemple de structure découverte dans le sondage profond. Foyer en cuvette rempli de pierres avec traces de rubéfaction, rattaché au Néolithique moyen II (S12).



Tombes

Vingt-six tombes ont été repérées, mais seulement vingt d'entre elles ont pu être fouillées, les autres se trouvaient prises dans des coupes de terrain et n'ont donc pas pu être étudiées (fig. 13). Une tombe du Bronze ancien découverte sur le chantier Est de Sous-le-Scex a été intégrée à l'étude du rituel funéraire, car elle est contemporaine des deux sépultures les plus récentes du sondage profond et elle présente de nettes analogies. Distante de plus de 150 mètres du sondage, elle n'a pas pu être corrélée stratigraphiquement à la séquence qui nous intéresse et ne rentre donc pas dans le présent schéma de succession des occupations.

De manière générale, les sépultures sont disposées dans des fosses profondes, pouvant s'enfoncer dans le terrain jusqu'à un mètre. Leur niveau d'apparition n'a pas toujours été facile à observer lors des décapages de surface et malgré la multiplication des coupes de terrain, il n'a pas toujours été possible de les attribuer avec certitude à une couche précise.

Tout comme les structures, les tombes sont des éléments perturbateurs dans la compréhension de la stratigraphie. Leur profonde fosse d'implantation remanie les couches inférieures et crée des discontinuités rendant les corrélations plus délicates.

Tombe	Description	Localisation
1	en ciste avec individu en décubitus dorsal. Recoupe T3	DE3-4, couche 9
2	en ciste avec individu en décubitus dorsal. Recoupe T6	BC4-5, couche 9
3	en pleine terre avec individu en position contractée	DE3, couches 11-11b
4	en ciste avec 2 individus en position contractée. Recoupe T5, T7, T13	CD6, couche 16a
5	en ciste avec individu en position contractée	C6-7, couche 18
6	en pleine terre avec individu en position contractée	C4, couche 12
7	en ciste avec individu en position contractée	D6, couche 19
8	en pleine terre avec individu en position contractée	E4, couches 13-14
9	en ciste avec individu en position contractée	B4-5, couche 16a
10	en ciste avec individu en position contractée. Recoupe T12	B5-6, couche 16a
11	en ciste non fouillée	EF6-7, couche 16a
12	en ciste avec individu en position contractée	B5-6, couche 16b
13	en ciste avec individu en position contractée. Recoupe S50	DE5, couche 16b
14	en ciste avec individu en position contractée	C5, couche 17
15	en ciste non fouillée	B4-5, couche 18
16	en ciste avec individu en position contractée. Recoupe S50	DE4, couche 18
17	en ciste avec individu en position contractée	CD4-5, couche 18
18	en ciste non fouillée	B7, couche 17
19	en ciste avec individu en position contractée. Recoupe S50	E5-6, couche 18
20	en ciste avec individu en position contractée	D9-10, couches 15-16a
21	en ciste non fouillée	EF8, couche 16b
22	en ciste avec individu en position contractée	E10, couche 15
23	en ciste avec individu en position contractée	D11-12, couches 17-19
24	en ciste avec individu en position contractée	BC11-12, couches 17-19
25	en ciste non fouillée	CD12-13, couches 16a-16b
26	en ciste non fouillée	BC12-13, couche 16a-16b
<i>Chantier Est</i>		
5	en ciste avec individu en position contractée	175 N, 270 E

Figure 13. Description des tombes observées dans le sondage profond, auquelles s'ajoute la tombe du Bronze ancien découverte en 1985 sur le chantier Est de Sous-le-Scex.



Figure 14. Tombe du Bronze ancien avec son entourage de pierres et sa fosse (tombe 1).

La plus forte densité de sépultures se trouve dans les bandes 4-5-6, là où les couches s'inclinent contre le rocher. A cet endroit, les structures sont également nombreuses, ce qui signifie que les strates sont constamment entrecoupées de fosses à fonction funéraire ou domestique. Cette situation ne fait qu'accentuer la difficulté de corrélérer les dépôts plaqués contre la falaise à ceux situés plus en aval. Les tombes qui provoquent le plus de perturbations sont les plus récentes, situées au sommet de la stratigraphie. Il s'agit en particulier des tombes 1 et 2 du Bronze ancien (fig. 14), ainsi que des sépultures en pleine terre du Néolithique moyen (tombes 3, 6, 8).

Relevés stratigraphiques et projections des décapages

Malgré l'établissement d'une dizaine de coupes de terrain très proches les unes des autres, la synthèse des données stratigraphiques s'est heurtée à un certain nombre de difficultés. La multiplicité des creusements d'origine anthropique et la forte variation latérale des faciès sédimentaires a souvent entravé la recherche des corrélations de couches entre les différentes stratigraphies. Ainsi, la première synthèse sur le Néolithique de la région sédunoise mentionnait la relative difficulté à dégager à Sous-le-Scex des horizons homogènes¹⁸, tant du point de vue culturel que sur le plan chronologique. Les chapitres suivants traitant de la chronologie et de la typologie montrent de manière évidente les incohérences des datations réalisées dans les années 1980 et les problèmes d'homogénéité culturelle. Pour ces raisons, une partie importante du travail d'élaboration sur le sondage profond de Sous-le-Scex s'est concentrée sur la réinterprétation de la stratigraphie, en monopolisant à cet effet tous les moyens disponibles. Dans un premier temps, il a été nécessaire de

18. BAUDAIS *et al.* 1989-1990.

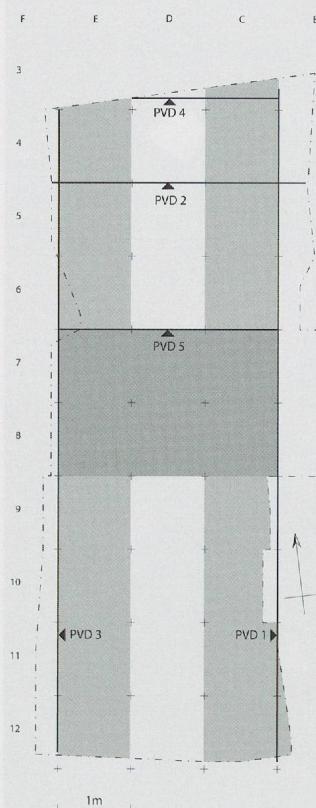


Figure 15. Plan du sondage profond avec la localisation des projections verticales des décapages de surface (PVD). Pour les trois principales PVD représentées ici sont indiquées en gris les surfaces prises en compte pour la projection verticale des informations de surface.

faire intervenir les observations de surface réalisées lors du décapage des banquettes séparant les coupes de terrain. Afin de rendre ces observations comparables aux données stratigraphiques, les relevés de chaque décapage ont été projetés sur un plan vertical selon un axe nord-sud ou est-ouest. Cette procédure, qui correspond à une projection sur un plan vertical des décapages de surface (abrégée dorénavant PVD), est fréquemment employée dans l'analyse des séquences archéologiques complexes que l'on rencontre dans les sites en grotte, comme le site du Gardon localisé en France voisine¹⁹. La confrontation entre les PVD et les relevés stratigraphiques permet de faciliter la recherche des corrélations de couches. Elle conduit aussi à nuancer la position des structures et des tombes, leur niveau d'apparition ne coïncidant pas toujours selon les documents consultés. Ainsi, il a parfois fallu se résigner à les attribuer à un ensemble de couches plutôt qu'à une strate précise faute de pouvoir résoudre les cas litigieux (cf. fig. 13).

Cinq PVD ont été réalisées à travers le site (fig. 15). Deux d'entre elles s'étendent du nord au sud et permettent des comparaisons avec les stratigraphies 1 et 8. Les trois autres sont orientées dans l'axe est-ouest. Elles se trouvent dans la partie amont du site, entre les bandes 3 et 6, là où les corrélations se sont avérées les plus problématiques. De manière générale, les limites entre les couches, les structures et les tombes se lisent plus facilement sur un relevé stratigraphique. Cependant, ce dernier présente l'inconvénient de fournir une vision ponctuelle le long d'un axe donné. Au contraire, les relevés de surface servant à l'élaboration d'une PVD ne fournissent pas toujours une lecture très claire des limites entre les unités à distinguer. Par contre, elle offre l'avantage d'être le résultat d'une synthèse des observations sur une surface donnée et non sur un axe.

Sur les dix stratigraphies relevées dans le sondage profond, seules trois sont représentées ici. Il s'agit de deux stratigraphies s'étendant depuis le rocher de Valère en direction du sud (stratigraphies 1 et 8, pl. I et II) ainsi que d'une stratigraphie plus réduite, selon un axe parallèle au rocher, qui permet de visualiser plus en détail les difficultés de lecture liées aux fosses et à la lecture des niveaux d'implantation des tombes néolithiques (stratigraphie 5, pl. III). En complément de ces trois stratigraphies ont été représentés la localisation des relevés de terrain nécessaires à leur élaboration, ainsi que les PVD qui leur correspondent (PWD 1, 3 et 5).

La stratigraphie 1 (pl. I) est la plus complète quant à son extension et par le fait qu'elle intègre un relevé de la séquence supérieure comprenant ici les couches 3 à 7. Parmi les couches 9 à 20 dont la corrélation est la plus délicate (Néolithique moyen et final), les strates 10 et 15 ont été représentées en foncé afin de clarifier la lecture de l'ensemble. Deux points sont à souligner, d'autant qu'ils se répètent pour la plupart des stratigraphies relevées sur le site. D'une part la stratigraphie 1 n'a pas été relevée en un bloc, opération impossible dans le sondage profond, étant donné qu'un étayage a été installé au fur et à mesure que la fouille s'enfonçait, couvrant ainsi les parties sommitales des coupes de terrain. Il y a donc forcément une difficulté supplémentaire induite par le fait qu'il a fallu faire correspondre les relevés entre eux, relevés réalisés parfois à une année d'écart. L'autre point frappant est la différence existante entre le relevé stratigraphique et la projection verticale des décapages (PWD). Si globalement l'image paraît harmonieuse entre les deux types de document, dans les détails, des différences assez importantes sont à relever. Prenons l'exemple de la couche 15. Sur le dessin de la stratigraphie 1, cette couche est très mince du côté du rocher de Valère, au nord, et disparaît même dans la bande 3. Au contraire, sur la PWD 1, la couche 15 s'épaissit très nettement du côté du rocher, dans les bandes 3 à 5. Sur ce document, on peut intégrer à cette couche sans problème deux tombes en pleine terre (tombes 6 et 8) et l'on pourrait à la rigueur aussi y associer la troisième tombe en pleine terre identifiée sur le site (tombe 1), bien qu'il faille noter une petite incohérence dans la bande 3 où apparaît une inversion stratigraphique entre les couches 14 et 15.

19. VORUZ 2009.

L'évocation de ces trois tombes en pleine terre n'est pas innocente, du fait que leur position stratigraphique selon la plupart des documents les plaçaient plutôt dans le Néolithique final (association aux couches 11, 12 et 13), alors que leur datation dans les années 1990 a montré qu'elles dataient toutes trois de la fin du Néolithique moyen I (couches 15-16, cf. chap. 3).

La stratigraphie 8 est en quelque sorte le miroir de la précédente, même si elle est plus restreinte quant à ses dimensions (pl. II). Elle montre en particulier la densité des structures qui coupent les couches et perturbent la lecture de celles-ci, notamment dans les bandes 5 à 7, avec des creusements qui peuvent dépasser un mètre de profondeur. La PVD 3 correspondante montre aussi la densité élevée de structures. Plus troublants sont les effets de secteurs, perceptibles notamment dans les bandes 7 et 8, qui montrent que la fouille de banquettes autonomes, avec des laps de temps parfois importants entre chacune d'entre elles, peut générer un certain nombre de discordances.

Enfin, la stratigraphie 5 (pl. III) et la PVD associée montrent l'intérêt des informations apportées par cette dernière. La PVD permet de compléter le relevé en intégrant des données planimétriques absentes sur la coupe de terrain. De part et d'autre de la tombe 4 se dessinent deux structures plus tardives, non visibles sur le relevé stratigraphique.

Ces problèmes de compréhension d'une stratigraphie complexe sont somme toute relativement courants et peuvent être corrigés après coup, du moins partiellement, sur la base de la documentation de fouille²⁰. L'important est de pouvoir circonscrire les secteurs où les horizons posent problème et de trouver les moyens d'évaluer l'impact des incompréhensions de lecture sur le discours interprétatif.

Dans le cas de la séquence inférieure de Sous-le-Sex, la confrontation systématique des stratigraphies et des PVD, la répartition verticale du mobilier sur le plan quantitatif et typologique, l'évaluation des dates au radiocarbone, et enfin la cohérence spatiale

20. cf. HONEGGER 2001, pp. 50-57.

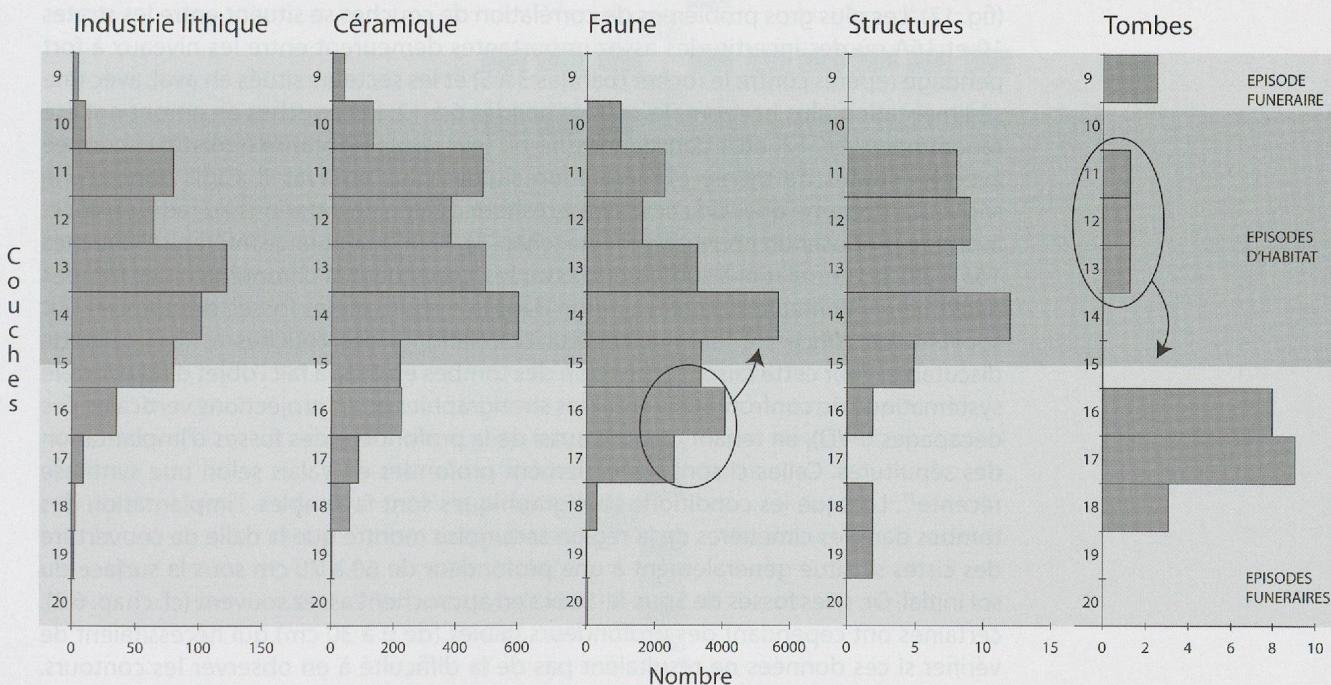


Figure 16. Répartition au sein des couches 9 à 20 des principales catégories de vestiges découverts dans le sondage profond. L'évaluation quantitative de ces vestiges montre certaines contradictions issues des imprécisions des raccords stratigraphiques et des mélanges causés par les multiples creusements.

des différents niveaux d'occupation permettent d'obtenir une image satisfaisante à biens des égards et ce, en dépit d'une première compréhension de la stratigraphie difficile. Après reprise de toute la documentation, il s'avère que la forte densité des structures et des blocs dans les bandes 6 et 7 ont entraîné des erreurs de corrélation entre les secteurs plaqués contre le rocher de Valère (bandes 3 à 5) et le reste de la fouille (bandes 6 à 12). Une des conséquences de ces erreurs s'exprime par la répartition verticale de tous les types de vestiges trouvés à la fouille (fig. 16). En effet, on peut distinguer dans les couches 9 à 20 une alternance d'épisodes funéraires et de périodes d'habitat. Les couches 15 à 20 correspondent à une longue période funéraire (Néolithique moyen I) auquel succèdent des couches d'habitat (Néolithique moyen II et final). Enfin la couche sommitale se caractérise par la présence de tombes du Bronze ancien. Si cette succession semble respectée, on notera cependant que dans les couches funéraires (notamment les couches 15 et 16) la quantité de faune est beaucoup trop élevée par rapport à ce que l'on connaît dans d'autres nécropoles de la même époque. De toute évidence, une mauvaise individualisation des niveaux, ainsi que les mélanges résultant des nombreux creusements de structures, sont à l'origine de cette image. De même, les tombes en pleine terre rattachées aux couches 11 à 13 n'ont pas grand-chose à faire dans un niveau d'habitat, cette cohabitation étant inhabituelle au Néolithique moyen II. Conformément aux dates C14 (cf. chap. 3), la position stratigraphique de ces sépultures est à revoir, leur localisation erronée étant due au fait qu'elles se trouvent très près du rocher, dans le secteur difficile à corrérer au reste de la séquence (bandes 3 à 5).

Synthèse des observations stratigraphiques

En définitive, l'image qui peut être restituée de la stratigraphie de Sous-le-Scex demeure imprécise à ce stade de l'étude. Il est cependant important de la présenter sous la forme d'un diagramme de Harris, afin de mieux visualiser où se situent les problèmes et les flottements dans la compréhension de la géométrie des dépôts (fig. 17). Les plus gros problèmes de corrélation de couches se situent entre les strates 10 et 16A où des incertitudes assez importantes demeurent entre les niveaux à fort pendage repérés contre le rocher (bandes 3 à 5) et les secteurs situés en aval, avec une sédimentation plus horizontale, soit les bandes 6 à 12. Les couches en amont ont été renommées (11', 12', etc.) dans la mesure où leur contemporanéité n'est pas assurée avec les strates de même numérotation situées plus en aval. Il s'agit donc d'une séquence flottante que l'on cherchera à résigner à l'aide de datations au radiocarbone, avant de proposer un nouveau schéma (chap. 3). Pour la séquence inférieure (couches 16a à 29), les corrélations sont mieux assurées, cependant la chronologie des tombes néolithiques demeure sujette à caution dans la mesure où les fossés des tombes ont souvent été difficiles à identifier et leur corrélation à des couches reste à ce stade discutable. Pour cette raison, la position des tombes en ciste a fait l'objet d'un contrôle systématique de confrontation entre les stratigraphies et les projections verticales des décapages (PVD), en tenant compte aussi de la profondeur des fosses d'implantation des sépultures. Celles-ci sont généralement profondes en Valais selon une synthèse récente²¹. Lorsque les conditions stratigraphiques sont favorables, l'implantation des tombes dans les cimetières de la région sédunoise montre que la dalle de couverture des cistes se situe généralement à une profondeur de 60 à 70 cm sous la surface du sol initial. Or, si les fosses de Sous-le-Scex s'en approchent assez souvent (cf. chap. 6.2), certaines ont cependant des profondeurs faibles (de 0 à 30 cm) qui nécessitaient de vérifier si ces données ne résultait pas de la difficulté à en observer les contours. C'est ainsi qu'un certain nombre d'attributions ont pu être nuancées, souvent dans le sens d'un rajeunissement de la date présumée de leur implantation.

21. MOINAT *et al.* 2007, p. 303.

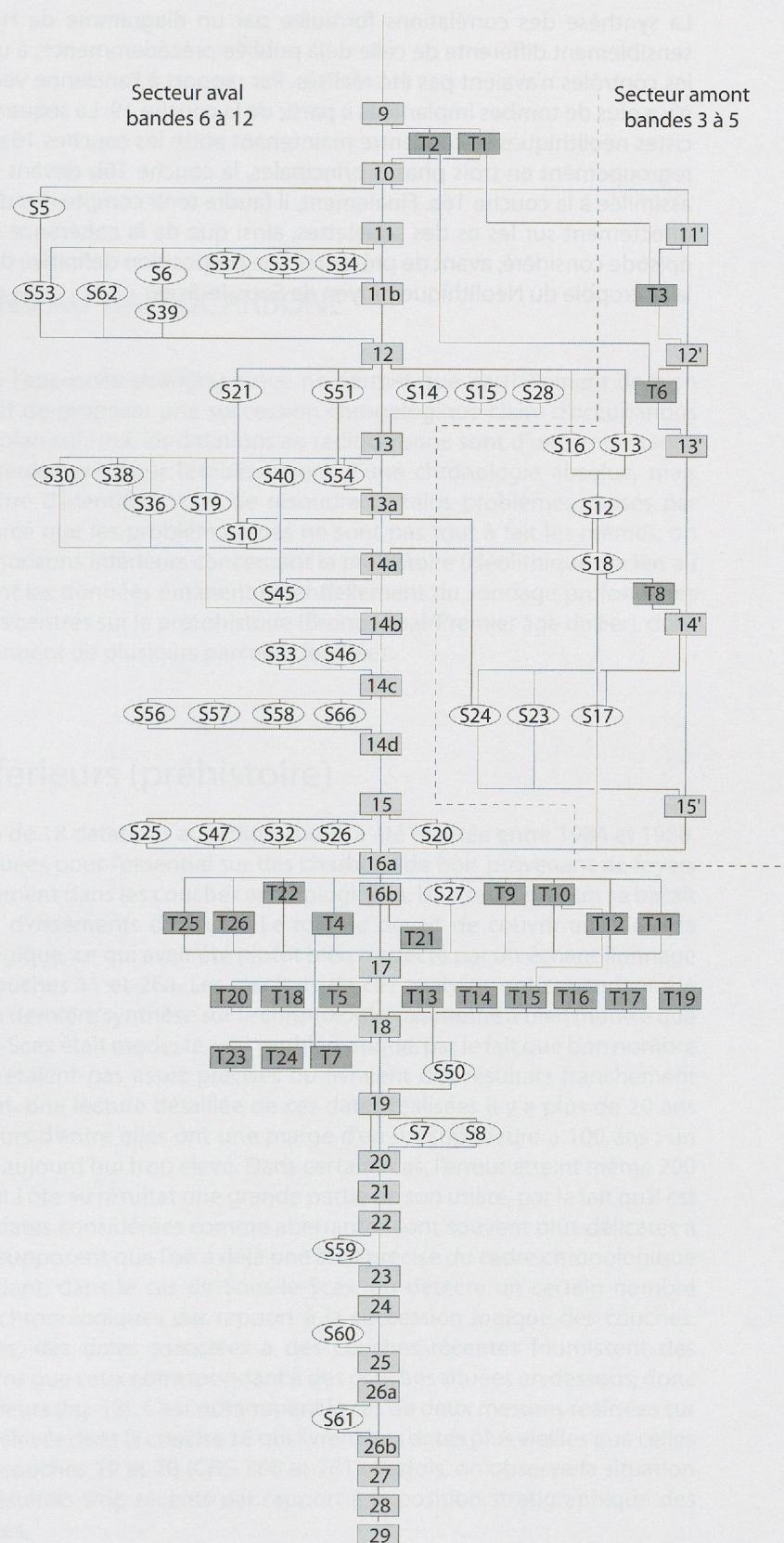


Figure 17. Diagramme de Harris résumant les corrélations entre les couches, les structures et les tombes. Les secteurs en amont, plaqués contre le rocher, présentent une séquence qui se positionne de manière relativement imprécise par rapport à la séquence principale du secteur aval.

La synthèse des corrélations formulée par un diagramme de Harris est de ce fait sensiblement différente de celle déjà publiée précédemment²², à un moment où tous les contrôles n'avaient pas été réalisés. Par rapport à l'ancienne version, il s'avère qu'il n'y a plus de tombes implantées à partir de la couche 19. La séquence comprenant les cistes néolithiques se concentre maintenant entre les couches 16a et 18, avec un bon regroupement en trois phases principales, la couche 16b devant probablement être assimilée à la couche 16a. Finalement, il faudra tenir compte des datations effectuées directement sur les os des squelettes, ainsi que de la cohérence spatiale de chaque épisode considéré, avant de présenter une proposition définitive de la chronologie de la nécropole du Néolithique moyen de Sous-le-Scex.

22. HONEGGER 2007, fig. 4, p. 258.